

ANNEXE I
(*article 1*)

**SERVICES PROFESSIONNELS ET PERSONNEL D'APPOINT
POUR LA RÉALISATION DE PROJETS DU PTI 2003 à 2005**

CHAPITRE I

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DES SERVICES DE GÉOTECHNIQUE, DE SONDAGE DE SOLS, D'ÉTUDE ET D'ANALYSE DE SOLS ET DE MATÉRIAUX, DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES SOLS ET MATÉRIAUX

SECTION I

DESCRIPTION

1. Les mandats sont octroyés à des firmes spécialisées pour la réalisation d'expertises géotechniques, de sondages et forages, d'études et d'analyse de sols et de matériaux ainsi que de contrôle de qualité de sols et matériaux. Ces services sont requis pour la planification, la conception et la réalisation des projets de construction et de réfection de rues, réseaux d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, structures, parcs et places publiques, réseaux d'éclairage et de signaux lumineux. Accessoirement, ce projet peut comprendre l'embauche de personnel d'appoint.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

2. Le coût de ces mandats est estimé à : 357 000 \$

SOUS-TOTAL : 357 000 \$

CHAPITRE II

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DES SERVICES D'INVENTAIRE, D'AUSCULTATION, D'INSPECTION ET DE DIAGNOSTIC D'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES

SECTION I

DESCRIPTION

3. Les mandats sont octroyés à des firmes spécialisées pour la cueillette de données relatives à l'inventaire et l'état physique des infrastructures, l'auscultation et l'inspection des infrastructures, la conception et la réalisation de systèmes d'entreposage et de traitement de données d'état, l'établissement de diagnostics d'état et l'élaboration de recommandations aux fins de programmes de réfection des infrastructures et de tableaux de bord sur l'état des infrastructures. Accessoirement, ce projet peut comprendre l'embauche de personnel d'appoint.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

4. Le coût de ces mandats est estimé selon la ventilation suivante :

1° État des réseaux d'aqueduc et d'égouts :	1 500 000 \$	Note 1
2° État des chaussées :	200 000 \$	
3° État des bâtiments, structures et réseaux d'éclairage :	<u>150 000 \$</u>	
SOUS-TOTAL :	1 850 000 \$	

Note 1 : Admissible à 50% au programme Agir.

Subvention prévue de 750 000 \$

CHAPITRE III

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DES SERVICES DE PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET DES INFRASTRUCTURES DE COLLECTE, DE TRANSPORT, D'ÉVACUATION ET DE CONTRÔLE DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES

SECTION I

DESCRIPTION

5. Les mandats sont octroyés à des firmes spécialisées pour la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques, de modélisation de comportement des réseaux d'eau potable, d'égouts (pluviaux et domestiques) ainsi que de rivière, de plans directeurs de déploiement des réseaux d'aqueduc et d'égouts, d'analyses de l'état fonctionnel des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que pour l'élaboration de correctifs et de plans d'immobilisations. Accessoirement, ce projet peut comprendre l'embauche de personnel d'appoint.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

6. Le coût de ces mandats est estimé à	<u>520 000 \$</u>	Note 2
---	-------------------	--------

SOUS-TOTAL :	520 000 \$
--------------	------------

Note 2 : Admissible à 50% au programme Agir.

Subvention prévue de 250 000 \$

CHAPITRE IV

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DES SERVICES D'ARPENTAGE TECHNIQUE ET LÉGAL

SECTION I

DESCRIPTION

7. Les mandats sont octroyés à des firmes d'arpenteurs-géomètres pour la réalisation de levés de détails, l'implantation de repères ou de bornes et la confection de plans, descriptions et autres documents d'arpentage légal et technique. Accessoirement, ce projet peut comprendre l'embauche de personnel d'appoint.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

8. Le coût de ces mandats est estimé à : 100 000 \$

SOUS-TOTAL : 100 000 \$

CHAPITRE V

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DES SERVICES D'ÉTUDES D'AVANT-PROJET, D'ÉTUDES ET DE PLANS PRÉLIMINAIRES, D'EXPERTISES EN GÉNIE, DE CONFECTION DE PLANS ET DEVIS D'INGÉNIERIE, DE SURVEILLANCE DE TRAVAUX ET DE GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES

SECTION I

DESCRIPTION

9. Les mandats sont octroyés à des firmes d'ingénierie pour la réalisation d'études d'avant-projet, d'analyses et d'études préliminaires, de plans et devis, d'expertises spécialisées en ingénierie, de surveillance de travaux et de gestion de projets de construction et de réfection de rues, réseaux d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, structures, parcs et places publiques, réseaux d'éclairage et de signaux lumineux. Accessoirement, ce projet peut comprendre l'embauche de personnel d'appoint.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

10. Le coût des mandats requis pour des projets du PTI 2003-2005 est ventilé de la façon suivante :

1° Interventions dans les parcs et équipements sportifs :	100 000 \$
2° Surdimensionnement/ouverture de rues :	105 000 \$
3° Installation signaux lumineux :	45 000 \$
4° Amélioration signaux lumineux :	40 000 \$
5° Construction de nouveaux trottoirs :	15 000 \$

6° Réfection des bâtiments et structures :	150 000 \$	
7° Réfection des pavages :	345 000 \$	
8° Réfection des rues et réseaux d'aqueduc et d'égout :	710 000 \$	
9° Consolidation réseaux d'aqueduc et d'égouts :	330 000 \$	Note 3
10° Avant-projets, études préliminaires, expertises :	320 000 \$	
11° Réfection des trottoirs :	35 000 \$	
12° Divers projets :	<u>100 000 \$</u>	
	SOUS-TOTAL :	2 295 000 \$

Note 3 : Admissible à 50 % au programme Agir.

Subvention prévue de 165 000 \$

11. Le coût des mandats requis pour des projets du P.I. 2002 est ventilé de la façon suivante :

1° Rue Sault-au-Matlot :	50 000 \$
2° Rue St-Jean :	50 000 \$
3° Pont Drouin :	90 000 \$
4° Interconnexion aqueduc :	80 000 \$
5° Côte d'Abraham :	60 000 \$
6° Conduite d'adduction :	150 000 \$
7° Rues Power et de Villars :	<u>110 000 \$</u>
	SOUS-TOTAL :
	590 000 \$

CHAPITRE VI

PERSONNEL D'APPOINT POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DU SERVICE DE L'INGÉNIERIE EN 2003

SECTION I

DESCRIPTION

12. L'embauche de personnel d'appoint est requis pour les activités de planification (inventaire, auscultation, diagnostic, analyse, plans directeurs), de relevés de terrain (arpentage), de dessin et de géomatique, de conception de plans et devis, de contrôle de qualité des sols et matériaux, de surveillance de travaux et de gestion de projets (transferts d'information, coordination)

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

13. Le coût du personnel d'appoint (projection de 25 ETC) incluant le salaire et les frais de déplacement est estimé à 980 000 \$

CHAPITRE VII

SOMMAIRE DES COÛTS

14. Le sommaire des coûts des projets décrits au présent règlement est le suivant :

1° Chapitre I (géotechnique, sols et matériaux) :	357 000 \$
2° Chapitre II (inventaire, diagnostic d'état des infrastructures) :	1 850 000 \$
3° Chapitre III (planification des réseaux d'eau potable et d'eaux usées) :	520 000 \$
4° Chapitre IV (arpentage) :	100 000 \$

5° Chapitre V (études, plans et devis, surveillance, gestion de projets) :	2 885 000 \$
6° Chapitre VI (personnel d'appoint) :	<u>980 000 \$</u>
TOTAL :	6 692 000 \$

Annexe préparé le 4 décembre 2002 , par : _____
Michel Auger, ing.